

## Question écrite (29/04/2021)

### Vaccination des Français de l'étranger dans leur pays de résidence

Mme Évelyne Renaud-Garabedian interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la vaccination des Français de l'étranger. Depuis mi-décembre, le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères a réalisé un travail de recensement des stratégies locales de vaccination dans le monde. Les informations recueillies ont permis de classer les pays en trois catégories. La première, pour laquelle une vaccination locale est préconisée, la seconde, qui regroupe des pays où les Français ne peuvent pas être vaccinés et pour lesquels des solutions devaient être envisagées, et la dernière, composée des pays qui administrent des vaccins non reconnus par la France et pour lesquels le Ministère n'avait pas encore pris de décision. Jusqu'à présent, aucune liste claire de répartition des pays dans ces trois catégories n'a été rendue publique. De nombreux Français de l'étranger sont depuis le mois de janvier dans l'attente d'informations sur leur vaccination. Les deux dernières catégories - regroupant à la fois des Français dans l'impossibilité de se faire vacciner à moins d'un retour en France et des Français à qui des vaccins non homologués sont proposés - sont les plus problématiques et leur situation demeure inchangée. Elle souhaiterait accéder à liste de répartition des pays selon les catégories évoquées et obtenir des informations sur le calendrier et les modalités concrètes de la vaccination des Français de l'étranger dans leur pays de résidence.

Fermer